

BILAN DE COMPETENCES : PACK 10 VALIDATION DE PROJET PROFESSIONNEL

MAJ 01/05/25

10h de RDV en séance + 8 h de travail personnel

OBJECTIFS

- Valider un projet professionnel existant et/ou explorer de nouvelles pistes d'orientation professionnelle
- Analyser son parcours professionnel, ses compétences professionnelles (techniques et soft skills)
- Comprendre les traits dominants de sa personnalité
- Identifier ses valeurs et ses besoins et assurer leur adéquation avec le projet professionnel envisagé
- Mettre en place un plan d'action pour activer le projet

PUBLIC

Toute personne souhaitant avancer vers un nouveau projet professionnel.

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

TARIF

1400€ TTC

DUREE

Bilan complet sur une période de 2 à 3 mois dont 10 h d'entretiens individuels en présentiel et/ou en visio-conférence.

Un travail personnel de 8h est à prévoir en inter-séances.

Le planning des entretiens (dates et heures de RDV) est défini conjointement entre le coach et le bénéficiaire.

Possibilité d'effectuer le bilan de compétences sur le temps de travail avec accord de l'employeur ou hors temps de travail selon les situations.

LIEU DE FORMATION

Les séances ont lieu en visio-conférence et/ou en présentiel dans un espace fermé de co-working ou chez l'employeur. Toute autre option peut être discutée.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'accès à nos bilans de compétences peut être initié soit par l'employeur soit à l'initiative du salarié avec accord de l'employeur, soit à l'initiative propre de toute personne salariée ou non.

- Nous réalisons un entretien préalable, par téléphone ou en visio-conférence, pour définir vos besoins, vos attentes et vos contraintes. Lors de cet entretien les modalités de déroulement, les objectifs et les sources de financement sont précisés. Cet échange nous permet d'établir un parcours de bilan personnalisé.
- Un devis précisant le montant TTC de la prestation avec les dates de réalisation est transmis par email.
- A réception du devis signé, nous vous envoyons un contrat de formation professionnelle ainsi que le parcours personnalisé. Dès signature du contrat ou de la convention de formation, la prestation peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

BILAN DE COMPETENCES 18 HEURES

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Entretiens individuels hebdomadaires (1h à 2h par séance) sur une durée de 2 à 3 mois
- Support pédagogique : un dossier personnel avec les documents d'accompagnement est mis à disposition sur un Google Drive personnalisé
- Test de personnalité : passation d'un test avec remise d'un rapport écrit et commenté en séance avec le coach
- Outils et exercices de coaching

MOYENS D'ENCADREMENT

Les bilans de compétences sont réalisés par Cécile Garnier, coach professionnelle certifiée, spécialisée en Bilans de Compétences et ayant travaillé plus de 25 années dans des entreprises et multinationales de l'industrie cosmétique avec management d'équipes.

Retrouvez Cécile Garnier sur LinkedIn : www.linkedin.com/in/cecile-garnier

SUIVI ET EVALUATION

- Un émargement a lieu à chaque séance
- Un questionnaire d'évaluation à chaud est soumis à la fin de la dernière séance du bilan de compétences
- Un questionnaire d'évaluation à froid et entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan pour mesurer l'avancement dans la mise en œuvre du plan d'actions et évaluer l'impact du bilan sur le projet professionnel du bénéficiaire

PROGRAMME PACK10 : VALIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL

CONTENU DU BILAN DE COMPETENCES 10 HEURES

ENTRETIEN PREALABLE GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT (45 minutes)

1

- Présentation du bénéficiaire, de ses besoins et attentes.
- Présentation du bilan de compétences et de ses 3 phases
- Présentation du coach et de sa méthode et outils
- Explication des différents modes de financement
- Analyse et validation de la demande au regard du bilan de compétences

PHASE PRELIMINAIRE (2h d'entretien)

2

- Analyse de la demande et des attentes du bénéficiaire, clarification de l'objectif du bilan
- Analyse du parcours du bénéficiaire (professionnel et extra-professionnel)
- Co-construction du déroulement personnalisé et du planning

PHASE D'INVESTIGATION (7h d'entretien)

3

- Travail sur la personnalité du bénéficiaire : valeurs, motivations, centres d'intérêt
- Construction du portefeuille de compétences : savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Repérage des compétences transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Identification de besoins de formation liés à au projet

PHASE DE CONCLUSION (1h d'entretien)

4

- Elaboration et formalisation d'un plan d'actions au regard du projet professionnel défini : prochaines étapes clés, dates de réalisation.
- Remise de la synthèse du bilan de compétences

Dans les 6 mois suivant la fin du bilan de compétences, un entretien de suivi d'une heure est réalisé par téléphone ou en visio-conférence pour faire le point sur l'avancement du projet, les démarches et les difficultés éventuelles rencontrées.

Conditions d'accès aux personnes en situation de handicap

Afin de garantir à tous l'accès à ses prestations, notre organisme adapte ses prestations aux besoins de chacun.



- Visio-conférence préconisée
- Rencontre dans un lieu adapté aux PMR



- Accès à la lecture labiale (diction et posture du coach)
- Supports visuels



- Adaptation du rythme (pauses, méthodes pédagogiques...)
- Possibilité de se rencontrer dans des lieux adaptés



- Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16
- Absence de jaune et vert clair dans les supports
- Luminosité réduite de la pièce

En cas de besoin nous étudierons les mesures compensatoires appropriées.